

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence
Le Diamant Bât B
20 RUE LOUIS REGE
13008 MARSEILLE

R A P P O R T S
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

UNIS-CITE MEDITERRANEE
10 PLACE SEBASTOPOL
13004 MARSEILLE

EXERCICE : 01/01/2013 - 31/12/2013

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
Le Diamant Bât B
20 RUE LOUIS REGE
13008 MARSEILLE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2013
pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de UNIS CITE MEDITERRANEE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration et se caractérisent par les éléments suivants :

- total du bilan	563 202 €
- total des produits d'exploitation	1 213 437 €
- résultat net	53 250 €

Il m'appartient sur la base de mon audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la page 14 de l'annexe aux comptes annuels 2013 qui précise dans la rubrique Faits Caractéristiques, que l'engagement d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune comptabilisée pour un montant de 49 182 € a été repris en 2013.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe ces appréciations n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'organe d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à MARSEILLE, le 5 juin 2014



Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

UNIS CITE MEDITERRANEE

Etats de synthèse au 31/12/2013

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	23 665	21 257	2 408	5 820
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	100		100	100
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	4 046		4 046	3 710
Autres immobilisations financières	2 259		2 259	3 492
ACTIF IMMOBILISE	30 070	21 257	8 813	13 122
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	74		74	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	4 531		4 531	
Autres créances	499 592	30 000	469 592	484 679
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	79 470		79 470	3 535
Charges constatées d'avance	721		721	38 701
ACTIF CIRCULANT	584 389	30 000	554 389	526 914
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	614 458	51 257	563 202	540 037

Bilan passif

UNIS CITE MEDITERRANEE

Etats de synthèse au 31/12/2013

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-48 049	18 551
RESULTAT DE L'EXERCICE	53 250	-66 599
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	5 202	-48 049
<i>Apports</i>	30 000	30 000
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise	30 000	30 000
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	30 000	30 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	2 244	
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	2 244	
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	130 000	138 606
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	130 000	138 606
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 836	12 527
Dettes fiscales et sociales	75 760	103 399
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	380	12 109
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	307 780	291 444
DETTES	525 756	558 085
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	563 202	540 037

Compte de résultat

UNIS CITE MEDITERRANEE

Etats de synthèse au 31/12/2013

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises						
Production vendue	26 095	2,22	20 762	1,96	5 333	25,69
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 149 195	97,78	1 036 434	98,04	112 761	10,88
Reprises et Transferts de charge	37 673	3,21	59 095	5,59	-21 423	-36,25
Cotisations						
Autres produits	474	0,04	4 920	0,47	-4 445	-90,36
Produits d'exploitation	1 213 437	103,25	1 121 211	106,06	92 226	8,23
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	173 183	14,74	214 690	20,31	-41 508	-19,33
Impôts et taxes	44 028	3,75	53 251	5,04	-9 222	-17,32
Salaires et Traitements	538 015	45,78	614 828	58,16	-76 813	-12,49
Charges sociales	174 979	14,89	210 616	19,92	-35 638	-16,92
Amortissements et provisions	3 020	0,26	34 580	3,27	-31 560	-91,27
Autres charges	172 845	14,71	138 025	13,06	34 820	25,23
Charges d'exploitation	1 106 070	94,11	1 265 990	119,75	-159 920	-12,63
RESULTAT D'EXPLOITATION	107 367	9,14	-144 779	-13,69	252 146	-174,16
Opérations faites en commun						
Produits financiers	52		87	0,01	-35	-40,25
Charges financières	6 321	0,54	1 817	0,17	4 504	247,82
Résultat financier	-6 269	-0,53	-1 730	-0,16	-4 539	262,30
RESULTAT COURANT	101 098	8,60	-146 509	-13,86	247 607	-169,00
Produits exceptionnels	11 029	0,94	91 253	8,63	-80 224	-87,91
Charges exceptionnelles	56 633	4,82	11 343	1,07	45 290	399,26
Résultat exceptionnel	-45 604	-3,88	79 909	7,56	-125 514	-157,07
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser	2 244	0,19			2 244	
EXCEDENT OU DEFICIT	53 250	4,53	-66 599	-6,30	119 850	-179,96
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature	900				900	
Dons en nature						
Total des produits	900				900	
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	900				900	
Personnel bénévole						
Total des charges	900				900	

Annexe

2013

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

ASS UNIS CITE MEDITERRANEE

10 Place Sébastopol

13004 MARSEILLE

Tél. 04.91.53.34.20

Fax.

APE : 9499Z-

Siret : 44018433100047

SARL Jean Jacques BUFERNE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de MARSEILLE

13005 MARSEILLE

Tél. 0491793656

Fax. 0491793657

Courriel : jeanjacques.buferne@buferne.fr

Sommaire

1. Règles et méthodes comptables	4
2. Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA	6
3. Notes sur le compte de résultat	11
4. Autres informations	12
5. Engagements donnés	13
6. Faits caractéristiques	14
7. Détail comptable 791 - 796	15
8. Détail comptable 797	16
9. Contributions volontaires	17

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : UNIS CITE MEDITERRANEE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 563 202 Euro

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 53 250 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2013 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur .

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
	0	0	0	0
- Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0
- Fonds commercial	0	0	0	0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	0	0	0	0
- Terrains	0	0	0	0
- Constructions sur sol propre	0	0	0	0
- Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
- Installations générales, agencements aménagements divers	510	0	510	0
- Matériel de transport	0	0	0	0
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 221	0	7 557	23 665
- Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
- Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
- Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	31 731	0	8 067	23 665
	0	0	0	0
- Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
- Autres participations	100	0	0	100
- Autres titres immobilisés	0	0	0	0
- Prêts et autres immobilisations financières	7 202	0	0	6 305
Immobilisations financières	7 302	0	0	6 405
	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISE	39 033	0	8 067	30 070
	0	0	0	0

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0
- Fonds commercial	0	0	0	0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
- Terrains	0	0	0	0
- Constructions sur sol propre	0	0	0	0
- Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
- Installations générales, agencements aménagements divers	104	13	117	0
- Matériel de transport	0	0	0	0
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 807	3 007	7 557	21 257
- Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	25 911	3 020	7 674	21 257
	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISE	25 911	3 020	7 674	21 257
	0	0	0	0

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 511 149 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
	0	0	0
Créances de l'actif immobilisé :	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	4 046	0	4 046
Autres	2 259	0	2 259
	0	0	0
Créances de l'actif circulant :	0	0	0
Créances Clients et Comptes rattachés	4 531	4 531	0
Autres	499 592	499 592	0
Charges constatées d'avance	721	721	0
	0	0	0
Total	511 149	504 844	6 305
	0	0	0
Prêts accordés en cours d'exercice	0	0	0
Prêts récupérés en cours d'exercice	0	0	0
	0	0	0

Produits à recevoir

	Montant
	0
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	216
	0
Total	216
	0

Dettes

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 525 756 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (*)	0	0	0	0
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :	0	0	0	0
- à 1 an au maximum à l'origine	130 000	130 000	0	0
- à plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (*)	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 836	11 836	0	0
Dettes fiscales et sociales	75 760	75 760	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres dettes (**)	380	380	0	0
Produits constatés d'avance	307 780	307 780	0	0
	0	0	0	0
Total	525 756	525 756	0	0
	0	0	0	0
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	0	0	0
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	0	0	0	0
(**) Dont envers Groupe et associés	0	0	0	0
	0	0	0	0

Charges à payer

	Montant
	0
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 760
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	31 089
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	9 983
TAXE SUR LES SALAIRES CAP	3 453
FORMATION CONTINUE CAP	5 271
	0
Total	55 556
	0

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
	0	0	0
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	721	0	0
	0	0	0
Total	721	0	0
	0	0	0

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
	0	0	0
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	307 780	0	0
	0	0	0
Total	307 780	0	0
	0	0	0

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 760 Euro

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
	0	0	0	0	0
CUCS MARSEILLE M	0	1 500	378	0	1 122
VILLE AIX DIR SANTE	0	1 500	378	0	1 122
	0	0	0	0	0
Total	0	3 000	756	0	2 244
	0	0	0	0	0

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
	0
Effets escomptés non échus	0
	0
Avals et cautions	0
	0
Engagements en matière de pensions	0
	0
Engagements de crédit-bail mobilier	0
	0
Engagements de crédit-bail immobilier	0
	0
<i>LOCATION FINANCIERE PHOTOCOPIEUR SHARP</i>	12 300
Autres engagements donnés	12 300
	0
Total	12 300
	0

Engagements donnés

	Montant en Euro
	0,00
Effets escomptés non échus	0,00
	0,00
Avals et cautions	0,00
	0,00
Engagements en matière de pensions	0,00
	0,00
Engagements de crédit-bail mobilier	0,00
	0,00
Engagements de crédit-bail immobilier	0,00
	0,00
<i>LOCATION FINANCIERE PHOTOCOPIEUR SHARP</i>	<i>12 299,58</i>
Autres engagements donnés	12 299,58
	0,00
Total	12 299,58
	0,00

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'engagement d'abandon de créance avec retour à meilleure fortune comptabilisée pour un montant de 49 182 € en 2012 a été repris en 2013. Le complément de cotisation UC National comptabilisé en début d'année 2013 pour un montant de 4 596 € sera repris en 2014.

Détail comptable 791 - 796

Nature	Exploitation	Financier
	0,00	0,00
Transfert de charges d'exploitation	37 672,76	0,00
Transfert de charges financières	0,00	0,00
	0,00	0,00
Total	37 672,76	0,00
	0,00	0,00

Détail comptable 797

	Montant
Transferts de charges exceptionnelles	0,00
	0,00
	0,00

Contributions volontaires

Contributions volontaires

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Ressources	0	0
Bénévolat	0	0
Prestations en nature	900	0
Dons en nature	0	0
Total	900	0
Emplois	0	0
Secours en nature	0	0
Mise à disposition gratuite de biens et services	900	0
Prestations	0	0
Personnel bénévole	0	0
Total	900	0
	0	0

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence
Le Diamant Bât B
20 RUE LOUIS REGE
13008 MARSEILLE

R A P P O R T S P E C I A L
D U C O M M I S S A I R E A U X C O M P T E S

UNIS-CITE MEDITERRANEE
10 PLACE SEBASTOPOL
13004 MARSEILLE

EXERCICE : 01/01/2013 - 31/12/2013

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
Le Diamant Bât B
20 RUE LOUIS REGE
13008 MARSEILLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2013
pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2014

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos 31 décembre 2013.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisés, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTION UNIS CITE MEDITERRANEE / GAM REPRO

Administrateurs concernés :

Monsieur BENCHETRIT Georges

Nature et objet :

Sur l'année 2013, l'association Unis Cité Méditerranée a maintenu un partenariat de service avec la société GAM REPRO sus cité afin de réaliser la prestation de location de matériels bureautiques et de fourniture des consommables correspondants.

Modalités :

Le montant global des prestations facturées sur 2013, s'élève à 3 701,36 €.

Fait à MARSEILLE, le 5 juin 2014

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, likely representing the initials 'LL'.

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes